



Rapprocher la formation des personnels

Instruction du 19 juin 2025 relative au dispositif des FDL – Formations Déclinées Localement

École Académique de la Formation Continue - EAFC

Affaire suivie par :
MARIE-LAURE DE BUE
TEL : 01 57 02 67 81
Mél : ce.eafc@ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames, messieurs les chefs d'établissement, à mesdames et messieurs les inspecteurs

Annexe : brochure FDL 2025-2026

Une des ambitions de l'EAFC – École Académique de la Formation Continue – est de rapprocher la formation des personnels, au plus près de l'environnement de travail. Il s'agit de faire monter en compétences les personnels, de favoriser les échanges et la coopération entre des collègues exerçant au sein d'un même territoire.

En 2024-2025, l'offre locale de formation a été enrichie d'une nouvelle modalité, la **Formation Déclinée Localement ou FDL** et en 2025-2026, la dynamique engagée se poursuivra.

La **Formation Déclinée Localement (FDL)** répond à un besoin repéré sur un territoire par les pilotes pédagogiques (inspecteurs, chefs d'établissement, chefs de division ou de service, chargés de mission, etc.). L'objectif est double. Il s'agit à la fois de faire monter en compétences les professionnels et de favoriser les rencontres, les échanges entre les personnels issus de plusieurs établissements, services ou d'un réseau inter-degrés. C'est une **formation à inscription individuelle, proposée à l'échelle d'un district ou d'une structure**.

Dans la brochure en annexe figurent des propositions d'actions de formation à la fois dans les champs transversaux et disciplinaires afin de soutenir notamment des projets en inter-degrés en 2025-2026 (cf. page 3 sommaire des actions de formation).

Pour toute demande de FDL, l'application dédiée à la demande d'une **FDL – Formation Déclinée Localement** reste identique à celle d'une demande de **FIL – Formation d'Initiative Locale** accessible par le lien ci-dessous :

<https://dafor.ac-creteil.fr/fmi/webd/Formations%20Locales%20EAFC>

Dès l'entrée dans l'application, vous pouvez choisir entre demander une FIL pour un collectif au sein de votre établissement ou service ou accueillir une FDL dans un champ transversal ou disciplinaire, en regroupement local (inter-établissements, inter-degrés, inter-services).

Vous pourrez obtenir plus de précisions en consultant la brochure sur les FDL en annexe, également téléchargeable sur les pages EAFC du site académique à l'adresse suivante : <https://www.ac-creteil.fr/rapprocher-la-formation-des-personnels-122101>

**La directrice de l'École Académique de la Formation Continue
Marie-Laure De Bue**